

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le six avril à dix-huit heures le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de HENNON Jean-Louis, Maire

Présents : Messieurs HENNON Jean-Louis, DE SAINT LOUP Simon, ROBILLARD Georges, DECHILLY Michel, GOY Armand, PICHARD Christophe, MECEFFAH Maurice LEFEVRE Hervé, THIRY Olivier Madame HENNON Corinne
Absent excusé : Monsieur GAWLAS Laurent

Membres en exercice : 11

Présents : 10 Votants : 10

Date de convocation : 30 mars 2016 Date d'affichage : 30 mars 2016

Monsieur PICHARD Christophe a été élu secrétaire

Ordre du jour :

- Approbation des comptes administratifs et compte de gestion 2015 (Commune, Assainissement, Lotissement)
- Vote des taux
- Vote des budgets primitifs 2016 (Commune, Assainissement, Lotissement)
- Délibérations budgétaires
- Questions diverses

VOTE DES TAXES

Suite à l'état de notification des taux d'imposition 2016 de l'imprimé n°1259 TH-TF, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les impôts cette année et de reconduire les taux appliqués l'an passé

La taxe d'habitation à 8.15 %

Le foncier bâti à 21.73 %

Le foncier non bâti à 50.56 %

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2015 ET AFFECTATION DE RESULTAT

Sous la présidence de Monsieur DE SAINT LOUP Simon, Doyen d'âge, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2015 en accord avec le compte de gestion du trésorier à l'unanimité.

○ **Section de Fonctionnement : opération 2015**

- recettes : 180 509.17 euros
- dépenses : 120 167.73 euros

Excédent de l'exercice : 60 341.44 euros

Excédent 2014 : 116 172.84 euros

Excédent de clôture : 176 514.28 euros

○ **Section d'Investissement opération 2015**

- Dépenses : 120 425.10 euros
- Recettes : 90 339.51 euros

Déficit de l'exercice : 30 085.59 euros

Déficit 2014 : 38 138.35 euros

Excédent des RAR : 1 864.00

Déficit total : 66 359.94 euros

- **Excédent global de clôture : 176 514.28 – 66 359.94 = 110 154.34 euros**

Et décide d'affecter la somme de 66 359.94 euros au 1068

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU CCAS

Sous la présidence de Monsieur DE SAINT LOUP Simon, Doyen d'âge, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2015 du CCAS en accord avec le compte de gestion du trésorier à l'unanimité.

○ **Section de Fonctionnement :**

- Recettes : 447.39 euros
- Dépenses : 398.00 euros

Excédent de l'exercice : 49.39 euros

Excédent 2014 : 4 858.12 euros

Excédent de clôture : 4 907.51 euros

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2015 ET AFFECTATION DE RESULTATS

Sous la présidence de Monsieur DE SAINT LOUP Simon, Doyen d'âge

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2015 en accord avec le compte de gestion du trésorier à l'unanimité.

○ **Section de Fonctionnement : opération 2015**

- recettes : 24 400.610 euros
- dépenses : 17 805.78 euro

Excédent de l'exercice : 6 594.83 euros

Excédent de clôture : 6 594.83 euros

○ **Section d'Investissement opération 2015**

- Dépenses : 18 324.07 euros
- Recettes : 12 384.96 euros

Excédent de l'exercice : 5 939.11 euros

Déficit 2014: 13 937.24 euros
Déficit total : 19 876.35 euros

- Déficit global de clôture : 19 876.35 – 6 594.83 = - 13 281.52 euros

Et décide d'affecter la somme de 6 594.83 euros au 1068

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal reprend les excédents ; déficits de l'année 2015 et vote son budget primitif service assainissement :

❖ Section d'Investissement :

- Recettes : 38 631.00€
- Dépenses : 38 631.00 €

❖ Section de fonctionnement

- Recettes : 54 500.00 €
- Dépenses : 48 413.00 €

SURTAXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de fixer la surtaxe communale d'assainissement à 4.00 euros/m³ HT (au lieu de 4.20 euros/m³ HT°

SUBVENTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention à :

- ❖ Coopérative scolaire de MERY LA BATAILLE : 229.00euros
- ❖ Coopérative scolaire de LE FRESTOY VAUX : 229.00euros
- ❖ Association des fêtes de Courcelles Epayelles : 1 000 euros
- ❖ Résidents et amis de la Compassion : 38 euros
- ❖ Souvenir français de Coivrel : 23 euros
- ❖ Juin 1918 Mémoires des Chars : 100 euros
- ❖ Associations des Anciens Combattants Ménevillers, Mery, Courcelles : 100 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal reprend les excédents ; déficits de l'année 2015 et vote son budget primitif budget principal :

❖ Section d'Investissement :

- Recettes : 231 383.00 €
- Dépenses : 231 383.00 €

❖ Section de fonctionnement

- Recettes : 297 561.00 €
- Dépenses : 252 045.00 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET LOTISSEMENT 2015 ET AFFECTATION DE RESULTATS

Sous la présidence de Monsieur DE SAINT LOUP Simon, Doyen d'âge

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2015 en accord avec le compte de gestion du trésorier à l'unanimité.

- **Section de Fonctionnement : opération 2015**
 - recettes : 410 357.58 euros
 - dépenses : 410 357.58 euro

- **Section d'Investissement opération 2015**
 - Dépenses : 410 357.58 euros
 - Recettes : 405 178.79 euros

Déficit de clôture : 5 178.79 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 BUDGET LOTISSEMENT

Le Conseil municipal reprend les excédents ; déficits de l'année 2015 et vote son budget primitif budget lotissement de l'année 2016:

- ❖ **Section d'Investissement :**
 - Recettes : 238 018.79 €
 - Dépenses : 32 755.79 €

- ❖ **Section de fonctionnement**
 - Recettes : 228 858.79€
 - Dépenses : 228 858.79 €

Questions diverses :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur CABEZAS, il en sera débattu lors de la réunion publique de présentation du PLU prévu le 20 avril 2016